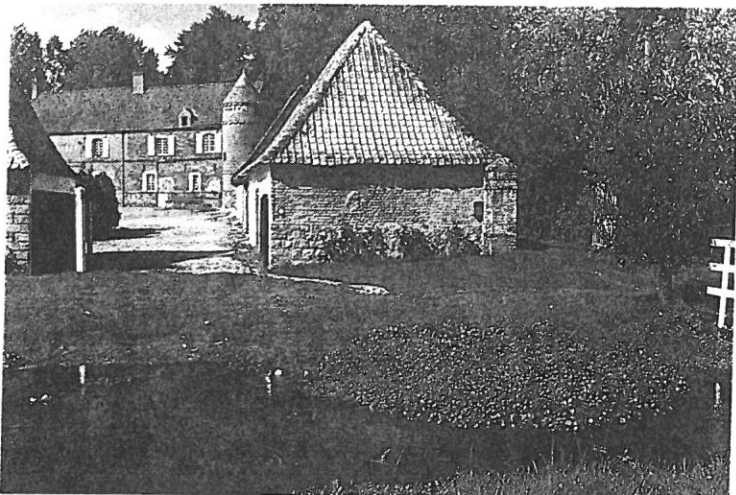


MANDAT

1995.2001

**Les
Nouvelles de
Marenla**

N° 15



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 AVRIL 1997 20 H 30

Pas d'absents

1- FETE DU 8 MAI

Programme traditionnel - Rendez-vous à l'école à 9 h 45 - Dépôt de gerbe au monument aux Morts à 10 h 00
- remise de diplôme - vin d'honneur à la salle polyvalente

2- COMPTE ADMINISTRATIF 1996

Madame le Maire donne des explications sur les dépenses supplémentaires de 1996 par rapport à celles de 1995.

Excédent de fonctionnement : 270 960.52

Excédent d'investissement : 20 833.36

Excédent total : 291 793.88

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres.

3- ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin fixé les dimanches 25 mai et 1^{er} juin

Tour de garde du bureau de vote :

LE 25 MAI

8 H 00 - 10 H 00	MME ROUZE M. FARSY	10 H 00 - 12 H 00	M. FOURDINIER M. THULLIERS
12 H 00 - 14 H 00	M. POCHOLLE M. MENUGE	14 H 00 - 16 H 00	M. FOURDINIER M. THULLIERS
16 H 00 - 18 H 00	M. GARBE M. DOUCHET		

LE 1^{ER} JUIN

8 H 00 - 10 H 00	M. FARSY M. HARTEEL	10 H 00 - 12 H 00	M. PICHONNIER M. FOURDINIER
12 H 00 - 14 H 00	M. POCHOLLE M. MENUGE	14 H 00 - 16 H 00	MME ROUZE M. LEGRAND
16 H 00 - 18 H 00	M. GARBE M. DOUCHET		

Les cartes d'électeurs vont être distribuées.

4- TRAVAUX CHEMINS COMMUNAUX

M. Harteel, Maire Adjoint chargé des travaux, présente les devis reçus et propose les réparations ou goudronnages nécessaires.

Le Conseil Municipal accepte les travaux proposés (coût : environ 40 000 francs)

5- CENTRE AERE

Il est organisé pour les enfants des trois communes du RPI. Le coût pour la commune serait de 16 francs/jour et par enfant : 8 enfants sont susceptibles de le fréquenter.

Vote à bulletin secret : 6 oui et 5 non

6- CREDIT LOCAL DE FRANCE

Il a été contacté à nouveau pour la renégociation du prêt. La pénalité pour remboursement anticipé est énorme : 105 000 francs environ. Compte tenu du capital restant dû et de la pénalité, le capital à rembourser serait supérieur à celui de départ. Le Conseil Municipal regrette ces exagérations et décide de ce pas demander le remboursement anticipé.

7- OPAH

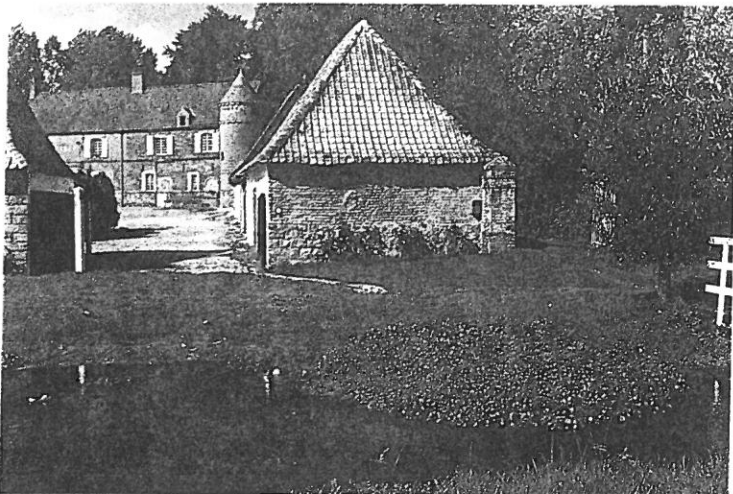
Opération programmée de l'amélioration de l'habitat. Plusieurs dossiers d'habitants de Marenla ont été montés. Des aides financières ont été obtenues. Les travaux doivent être effectués par un artisan.

MANDAT

1995.2001

**Les
Nouvelles de
Marenla**

N° 15



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 AVRIL 1997 20 H 30

Pas d'absents

1- FETE DU 8 MAI

Programme traditionnel - Rendez-vous à l'école à 9 h 45 - Dépôt de gerbe au monument aux Morts à 10 h 00
- remise de diplôme - vin d'honneur à la salle polyvalente

2- COMPTE ADMINISTRATIF 1996

Madame le Maire donne des explications sur les dépenses supplémentaires de 1996 par rapport à celles de 1995.

Excédent de fonctionnement : 270 960.52

Excédent d'investissement : 20 833.36

Excédent total : 291 793.88

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres.

3- ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin fixé les dimanches 25 mai et 1^{er} juin

Tour de garde du bureau de vote :

LE 25 MAI

8 H 00 - 10 H 00	MME ROUZE M. FARSY	10 H 00 - 12 H 00	M. FOURDINIER M. THUILLIERS
12 H 00 - 14 H 00	M. POCHOLLE M. MENUGE	14 H 00 - 16 H 00	M. FOURDINIER M. THUILLIERS
16 H 00 - 18 H 00	M. GARBE M. DOUCHET		

LE 1^{ER} JUIN

8 H 00 - 10 H 00	M. FARSY M. HARTEEL	10 H 00 - 12 H 00	M. PICHONNIER M. FOURDINIER
12 H 00 - 14 H 00	M. POCHOLLE M. MENUGE	14 H 00 - 16 H 00	MME ROUZE M. LEGRAND
16 H 00 - 18 H 00	M. GARBE M. DOUCHET		

Les cartes d'électeurs vont être distribuées.

4- TRAVAUX CHEMINS COMMUNAUX

M. Harteel, Maire Adjoint chargé des travaux, présente les devis reçus et propose les réparations ou goudronnages nécessaires.

Le Conseil Municipal accepte les travaux proposés (coût : environ 40 000 francs)

5- CENTRE AERE

Il est organisé pour les enfants des trois communes du RPI. Le coût pour la commune serait de 16 francs/jour et par enfant : 8 enfants sont susceptibles de le fréquenter.

Vote à bulletin secret : 6 oui et 5 non

6- CREDIT LOCAL DE FRANCE

Il a été contacté à nouveau pour la renégociation du prêt. La pénalité pour remboursement anticipé est énorme : 105 000 francs environ. Compte tenu du capital restant dû et de la pénalité, le capital à rembourser serait supérieur à celui de départ. Le Conseil Municipal regrette ces exagérations et décide de ce pas demander le remboursement anticipé.

7- OPAH

Opération programmée de l'amélioration de l'habitat. Plusieurs dossiers d'habitants de Marenla ont été montés. Des aides financières ont été obtenues. Les travaux doivent être effectués par un artisan.

8- ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser les chiens errer dans la commune. Des dégâts sont causés aux poubelles.

Il est aussi malheureusement constaté la disparition de chats domestiques.

9- QUELQUES DATES

10 MAI : vente de fleurs du RPI
21 JUIN : lotto des écoles

10- DEMANDE DE SUBVENTION

Les responsables de l'animation des personnes âgées de la Maison de retraite de Campagne les Hesdin souhaitent une subvention communale

Refus du Conseil

11- TAXE FONCIERE

Demande d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties de Mme Guilbert Dassonville de Brimeux.

Refus du Conseil

12- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA CREQUOISE

Le Conseil Municipal adopte les statuts de la création du Syndicat.

Il nomme deux délégués titulaires (Mme Rouzé, M. Farsy) et un délégué suppléant (M. Harteel)

13- DIVERS

Madame le Maire a acheté une poubelle pour le dépôt d'ordures ménagères des gens de passage. Les paquets ne traîneront plus près des containers.

Ne pas y mettre de verre, ni de papier.

Le Conseil Municipal remercie M. Hotrique qui a fait égaliser le dépôt d'ordures à ses frais

14- ABSENCE DE MADAME le MAIRE

Mme Rouzé sera absente du 12 au 22 mai.

Les permanences de mairie seront assurées par les trois adjoints.

Séance levée à 23 h 30

Dictons

Avec Mamert, Pancrace et Servais

La curieuse histoire des « Saint-de-Glace »

Dans la Rome Antique avait lieu chaque année les 9, 11 et 13 mai, la fête des « Lémuria », c'est-à-dire celle en l'honneur des ancêtres lémures de la famille. A l'époque, on craignait ces nuits-là, à cause de la venue éventuelle de leur fantôme ! Un rituel nocturne devait alors les apaiser, pour qu'ils repartent dans leur tombe... sans emporter un membre de leur famille...

Or, curieusement, aux mêmes dates pour ainsi dire, on n'est pas sans ignorer qu'il existe une courte phase de refroidissement, dite des « Saint-de-Glace », une période qui se situe aussi à 6 mois d'un léger ré-

chauffement constaté aux environs du 11 novembre et appelé l'été de la Saint-Martin.

Cette sorte d'antagonisme climatique est peut-être dû aux deux trouées de la ceinture cosmique « Van Allen » enveloppant la terre, la laissant ainsi à découvert momentanément, face à certaines radiations solaires... Quoi qu'il en soit, nos « Saint-de-Glace » au nombre de trois sont Mamert, fêté le 11 mai, Pancrace, le 12 et Servais, le 13 (les deux derniers n'étant que des figurants).

Il faut savoir que Saint-Mamert (+477) est resté célèbre pour avoir intitulé

« Les Rogations » (de Rogatio, voulant dire supplications). En effet, dans sa circonscription de Vienne, où il était évêque, il avait remarqué souvent vers la mi-mai, des tremblements de terre (comme au Tricastin), du froid anormal (à l'origine sans doute de cette visite de lémures, cinq siècles auparavant)... Mamert imagina alors, durant cette période sensible de faire, trois jours de suite, à travers les champs, des processions pour demander au ciel la cessation des fléaux. C'est le pape Leon III (+816) qui les rendit obligatoires aux trois jours précédant l'Ascension. Aujourd'hui, il revient aux conférences épis-

copales et aux communautés paroissiales de les définir.

Des dictons contredits

« Servais-Pancrace et Mamert, au printemps, ramènent l'hiver » ou encore « Avant la Saint-Servais, point d'été, après plus de gelées ! ». Les dictons ne sont pas toujours exacts comme on va le voir. Ainsi, dans la région, le 12 mai 1964, où l'on a connu une chaleur caniculaire, tel aussi ce 13 mai 1969 où le mercure est monté jusque 30° à l'ombre dans un enclos. Quant à l'adage « Après la Saint-Servais, plus de gelées ! », ici également, il y eut de sérieux

ses exceptions, comme ce samedi 2 juin 1962, où le gel de la nuit a obligé nombre de familles à remettre le chauffage ou encore de jeudi 16 juin 1949, où le gel a détruit en une nuit toutes les plantations d'haricots du marais de Neuville et de Montreuil.

Enfin, reconnaissons que cette année, la saison s'avère tellement précoce qu'elle se trouve en avance de trois semaines sur l'exceptionnel mois de mai 1940 (celui de l'invasion allemande, les anciens se souviendront). La floraison des lilas, n'est-elle pas là pour le prouver ?

Jean LEROY
(Correspondant local de presse)

